# Option commune de recherche-création du Doctorat en histoire de l'art et du Doctorat en études cinématographiques

## Présentation générale

L'option commune de recherche-création du Doctorat en histoire de l'art et du Doctorat en études cinématographiques adopte une approche résolument interdisciplinaire : elle offre aux étudiant.e.s l'occasion de poser des problèmes ayant à voir avec les cultures visuelles et sonores : avec les mutations technologiques des médiums et de l'expérience esthétique ; avec les luttes pour la reconnaissance (sexuelle, générique, politique, etc.) dont les images et les sons sont les lieux d'action ou d'expression. Ces guestionnements profiteront des résonances et des dissonances entre les traditions critiques de l'histoire de l'art et des études cinématographiques. De plus, cette option offre aux étudiant.e.s l'occasion d'explorer et de définir des pratiques de recherche-création en partie inédites en s'inspirant précisément de cette interdisciplinarité, des facons différentes de problématiser, d'analyser, de théoriser l'image et le son qu'ont eu et qu'ont encore l'histoire de l'art et les études cinématographiques. Elle est également l'occasion de développer des projets qui, en raison de leurs dimensions théorique et pratique, s'inscrivent de plain-pied dans la perspective des humanités numériques. Enfin, cette option offre aux étudiant.e.s l'occasion de pratiquer la recherche-création en s'inscrivant dans l'histoire et le cadre d'une discipline, avec ce que cela veut dire de débats méthodologiques ou théoriques, de consensus ou de divisions esthétiques ou politiques.

Ce document présente les différentes étapes de ce programme d'études (examen de synthèse, forum doctoral, thèse, soutenance) et décrit les différentes formes que peut prendre une thèse de recherche-création ainsi que les critères d'évaluation d'un tel travail. Ces informations et balises pourront orienter les doctorant.e.s et les professeur.e.s qui leur enseignent.

## Cheminement des étudiant.e.s ayant choisi l'Option recherche-création en études cinématographiques (inscription à l'automne à temps plein)

Première année			Deuxième année		
1 <sup>e</sup> trimestre	2 <sup>e</sup> trimestre	3e trimestre*	4 <sup>e</sup> trimestre	5 <sup>e</sup> trimestre	6e trimestre
CIN7008 Séminaire intégrateur de recherche-création HAR7009 Pratique, pensée, processus		CIN7001 Atelier de recherche		CIN7002 Examen de synthèse (H ou E)	
1 <sup>er</sup> Séminaire optionnel	2 <sup>e</sup> Séminaire optionnel	Activités de recherche	1 3º Seminaire ontionnel (A ou H)		Activités de recherche

<sup>\*</sup> Enregistrement du sujet de recherche-création approuvé par un comité de trois professeurs (le directeur ou la directrice, un.e professeur.e de cinéma, un.e professeur.e d'histoire de l'art).

Troisième année			Quatrième année		
7 <sup>e</sup> trimestre	8e trimestre	9e trimestre	10e trimestre	11 <sup>e</sup> trimestre	12 <sup>e</sup> trimestre
		CIN7003			
		Forum doctoral			
Réalisation et rédaction			Réalisation et rédaction		Dépôt

## Cheminement des étudiant.e.s ayant choisi l'Option recherche-création en histoire de l'art (inscription à l'automne à temps plein)

Première année			Deuxième année		
1 <sup>e</sup> trimestre	2e trimestre	3e trimestre*	4e trimestre	5 <sup>e</sup> trimestre	6e trimestre
CIN7008 Séminaire intégrateur de recherche-création HAR7009 Pratique, pensée, processus		HAR7002 Projet de recherche		HAR7015 Examen général de doctorat (H ou E)	
1 <sup>er</sup> Séminaire optionnel	2º Séminaire optionnel	Activités de recherche	1 3 <sup>e</sup> Séminaire ontionnel (A ou H)		Activités de recherche

<sup>\*</sup> Enregistrement du sujet de recherche-création approuvé par un comité de trois professeurs (le directeur ou la directrice, un.e professeur.e de cinéma, un.e professeur.e d'histoire de l'art).

Troisième année			Quatrième année		
7 <sup>e</sup> trimestre	8e trimestre	9e trimestre	10 <sup>e</sup> trimestre	11 <sup>e</sup> trimestre	12 <sup>e</sup> trimestre
		HAR7007			
		Forum doctoral			
Réalisation et rédaction			Réalisation et rédaction		Dépôt

## L'examen de synthèse en recherche-création

L'examen de synthèse vise à vérifier que l'étudiant.e possède les connaissances et les habiletés nécessaires pour poursuivre son projet de thèse en recherche-création. Il a lieu avant la fin du 6ème trimestre d'étude.

L'étudiant.e doit démontrer qu'iel maîtrise les aspects suivants de son projet de recherchecréation, dans une perspective d'arrimage entre théorie et pratique :

- Question de recherche, problématique, hypothèses et objectifs;
- Originalité et contextualisation du projet en rapport au cadre théorique/artistique;
- Méthodologie, identification des ressources nécessaires et des obstacles envisagés;

- Résultats attendus (formes que prendront la thèse et la présentation de la pratique).

Afin que le jury de professeur.e.s, composé de trois membres, puisse évaluer ces différents aspects, l'étudiant.e présente un prototype de son projet de recherche-création, constitué de deux éléments qui sont intrinsèquement liés :

- Un document de 25 à 30 pages détaillant chacun des aspects mentionnés ci-dessus;
- Une présentation matérielle de sa pratique entamée dans le cadre de ce projet de recherche-création. Cela peut être une étape du projet, ou une de ses parties déjà achevées : l'enjeu est ici pour l'étudiant.e de faire la démonstration qu'iel possède les habiletés nécessaires à mener un projet centré sur une pratique et que les différentes facettes de son projet se déploient clairement à partir de cette pratique.

Après avoir pris connaissance de ces deux éléments, les membres du jury soumettent une question portant sur le projet de recherche-création. L'étudiant.e a 7 jours pour formuler une réponse qui peut prendre une des deux formes suivantes :

- Un texte écrit d'une vingtaine de pages.
- Un essai audiovisuel accompagné d'un bref texte de contextualisation (1 à 2 pages).

L'étudiant.e complète son examen de synthèse par un <u>examen oral</u> au cours duquel il ou elle décrit les principaux enjeux de la recherche-création en cours dans une présentation de 20 minutes. Les membres du jury posent ensuite des questions sur le projet et en commentent le contenu. C'est à la fin de cette rencontre que le jury juge de du succès ou de l'échec de l'examen de synthèse. Les critères d'évaluation sont présentés aux pages 6 et 7 de ce document.

#### Le forum doctoral en recherche-création<sup>1</sup>

Comme pour les forums doctoraux existants au département (option recherche), l'objectif est double :

- 1. donner à l'étudiant.e l'occasion de présenter publiquement, durant son parcours, l'état de son projet de recherche-création et de bénéficier de commentaires supplémentaires;
- 2. contribuer à consolider la communauté intellectuelle que constituent les programmes de doctorat du département.

<sup>1</sup> Les modalités du forum doctoral des étudiant.e.s de l'option recherche-création inscrit.e.s au doctorat interuniversitaire en histoire de l'art seront précisées d'ici mai 2023. L'objectif est d'intégrer ces étudiant.e.s à la structure actuelle établie avec l'Université Concordia et l'Université du Québec à Montréal.

Le forum a lieu une fois par année, au mois de mai. La présence assidue de tou.tes les étudiant.e.s du programme est attendue.

L'étudiant.e s'inscrit au forum doctoral après avoir réussi l'examen de synthèse et une fois qu'iel a commencé la rédaction de sa thèse (habituellement au cours de l'année suivant l'examen de synthèse).

Le forum doctoral prend la forme d'une « exposition » dans les espaces du C-1070 et/ou du C-3001. Chaque étudiant.e présente un échantillon de sa pratique accompagné d'un résumé de son projet de type « poster session ». Chaque étudiant.e commente en détail sa proposition spatiale (échantillon + affiche) durant une quinzaine de minutes, en mettant l'emphase sur l'arrimage entre théorie et pratique. Les participant.e.s au forum ont également 15 minutes pour explorer l'échantillon exposé (œuvre, essai, prototype...). La présentation de l'étudiant.e sera suivie d'une période de discussion qui débutera par l'intervention d'un.e professeur.e agissant à titre de répondant.e. Il est obligatoire que le.la répondant.e ait reçu une copie manuscrite (2000 mots) de la présentation orale au moins deux semaines avant la tenue du forum. Ces présentations matérielle et orale sont évaluées par un jury composé de trois membres (professeur.e.s du département, un invité extérieur est permis) selon la notation succès-échec. Les critères d'évaluation sont présentés aux pages 6 et 7 de ce document.

#### La thèse en recherche-création

Il n'est pas question de reprendre ici la discussion, déjà très abondante, sur la définition, les différentes formes et les différents noms de la recherche-création—*practice-based research*, *practice-led research*, *practice as research*, *artistic research*, *performative research*, etc.—sans oublier les *humanités numériques*. Ces discussions auront lieu dans le cadre du séminaire intégrateur suivi lors de la première année d'études.

Il suffira de rappeler ici qu'entre la recherche « pure » et la création « pure », il existe toute une gamme de pratiques hybrides qui font dialoguer la recherche et la création, les méthodologies scientifiques et les méthodologies artistiques, dans des proportions variées, notamment la recherche qui a une dimension pratique et la pratique qui a une dimension théorique.

L'option recherche-création, commune au Doctorat en histoire de l'art et au Doctorat en études cinématographiques, est ouverte à toute cette gamme de pratiques—en excluant cependant la recherche « pure »—celle qui n'a aucune autre dimension pratique que l'écriture savante et qui peut déjà se développer dans les options Recherche de ces deux doctorats—et la création « pure »—celle qui n'a aucune autre dimension réflexive que l'expérimentation et qui peut déjà se développer en dehors du cadre universitaire.

On pourrait ainsi situer chacune des diverses pratiques de recherche-création sur un continuum qui va de la recherche « pure » à la création « pure », selon l'importance relative qu'elle accorde à la recherche et à la création.

La thèse de recherche-création comporte deux parties:

- une partie pratique : une création d'une durée expérientielle d'environ 1h30;
- une partie écrite : un texte d'environ 150 pages.

## 1.1. La partie pratique

Certains projets ont une dimension savante plus marquée, ils ont des fins et des méthodologies plus scientifiques, mais ils se distinguent de la recherche savante « pure », soit parce qu'ils ont une dimension pratique, appliquée et engagée, soit parce qu'ils renouvellent les outils et les méthodologies de la recherche, de la cueillette et de la classification des données à l'analyse et à l'interprétation des faits, à l'édition et à la diffusion des résultats, au-delà des mises en formes linéaires et textuelles, des médias et des plateformes usuelles de la recherche savante. Les projets pourraient prendre ici des formes variées :

- une archive
- une banque de données
- une exposition
- un site Internet
- une modélisation 3D
- un parcours géolocalisé
- une intervention
- etc.

D'autres projets ont une dimension créative plus marquée, ils ont des fins et des méthodologies plus artistiques, mais ils se distinguent de la création « pure », par leur réflexivité et leur capacité à problématiser la pratique elle-même et les enjeux, épistémologiques, esthétiques, éthiques et politiques qu'elle aborde. Les projets pourraient prendre ici des formes variées :

- une installation visuelle et/ou sonore
- un film documentaire ou de fiction
- un webfilm ou une websérie
- un jeu vidéo
- une œuvre immersive
- une œuvre en réalité augmentée
- un jeu transmédial
- une œuvre picturale ou photographique

- une performance
- etc.

L'option est centrée sur la notion de **projet** pour ne pas préjuger de la forme que pourra prendre ici la recherche-création : essai, prototype, application, œuvre, etc.

## 1.2. La partie écrite

D'une manière générale, le texte peut relever d'un des trois grands **genres** suivants, selon l'importance qu'il accorde à l'objectivité et à la subjectivité, sa méthodologie et le rapport qu'il entretient avec la création :

- le texte savant, qui présente un sujet, une problématique, des hypothèses, un corpus délimité et justifié, un cadre théorique, etc. et dont la méthode est hypothético-déductive. Le texte et la création entretiennent ici un dialogue ouvert : ils peuvent porter sur des questions et des pratiques apparentées, se compléter, se prolonger ou s'éprouver mutuellement. (Dans ce cas, il serait utile d'ajouter en début ou en fin de thèse un texte court qui précise l'articulation entre texte et la création.)
- l'essai, qui est souvent plus subjectif, réflexif et expérimental et dont les règles d'enchaînement et la structure générale sont plus libres (voir extrait 5 en annexe). Le texte et la création entretiennent ici un dialogue plus étroit, ils portent sur les mêmes questions, ils partagent une certaine méthodologie, etc. L'un théorise d'une manière générale ce que l'autre pratique d'une manière particulière.
- le texte autopoïétique, qui porte directement sur le travail de création et réfléchit, d'une manière critique, à ses enjeux, aux différentes étapes de sa réalisation, de la conception à la présentation, pendant le travail—à partir d'un journal de bord—et rétrospectivement—dans le cadre d'une réflexion plus générale, esthétique et technique, éthique et politique.

Quelle que soit le genre duquel il relève, le texte doit présenter une problématisation, une recherche bibliographique et médiagraphique, un état de la question, un cadre théorique défini et une méthodologie précise, des lectures et des analyses d'œuvres et de pratiques. Mais le texte ne doit pas être une justification de la création, ni la création une illustration du texte.

La durée et la forme de la partie pratique, la longueur et le genre de la partie écrite sont présentés ici à titre indicatif. L'importance relative de chaque partie, la forme de la partie pratique et le genre de la partie écrite, la relation entre la création et le texte, pourront varier

selon la nature du projet de recherche-création et avec l'approbation de la directrice ou du directeur de thèse et la confirmation du comité de thèse. Dans l'enregistrement du sujet de recherche, il est recommandé de préciser la forme de la création et le genre du texte et leur articulation. Les critères d'évaluation sont présentés aux pages 6 et 7 de ce document.

#### La soutenance de thèse

La soutenance doit permettre à l'étudiant.e de déployer l'intégralité de la dimension pratique de son projet de recherche-création, dans une forme et dans un espace qui lui donnent son plein potentiel. En cela, la soutenance ne doit pas présenter le « projet » d'une pratique, mais la pratique même (que ce soit une œuvre ou un commissariat d'exposition, ou toute autre forme de pratique).

Afin de débuter une réflexion sur la mobilisation des connaissances nées de leur projet de recherche-création, les étudiant.e.s sont encouragé.e.s — sans y être obligée.e.s — à organiser leur soutenance dans des espaces extérieurs à l'Université de Montréal, par exemple en partenariat avec des institutions culturelles montréalaises.

C'est dans cet espace de présentation de la dimension pratique qu'a lieu la rencontre avec le jury. Les critères d'évaluation sont présentés aux pages 6 et 7 de ce document. Les règles précises concernant la composition du jury de thèse, la fonction des membres du jury, les règles de délibération, le déroulement de la soutenance et la rédaction du rapport définitif sont explicitées dans le *Guide des mémoires et des thèses (Études supérieures et postdoctorales, Université de Montréal, août 2022. Disponible en ligne :* <a href="https://esp.umontreal.ca/fileadmin/esp/documents/Cheminement/GuidePresentationMemoiresTheses.pdf">https://esp.umontreal.ca/fileadmin/esp/documents/Cheminement/GuidePresentationMemoiresTheses.pdf</a>)

## L'évaluation du projet de recherche-création

Le projet de recherche-création doit être évalué à toutes les étapes de son développement et du cheminement académique — demande d'admission, examens de synthèse, forum doctoral et soutenance de thèse. Il faudra accorder une importance particulière à la constitution du **comité de thèse ou du jury**, pour qu'il soit **équilibré** et reflète la nature même du projet, sa forme et son genre, la problématique et ses enjeux épistémologiques, esthétiques, éthiques et politiques. Comme la forme de la partie pratique et le genre de la partie écrite, l'importance relative de chaque partie et leur articulation peuvent varier. Aussi, il est important que **le jury soit informé des décisions qui ont été prises à cet égard** par le directeur ou la directrice de thèse et confirmées par le comité de thèse, pour que l'évaluation tienne compte de la nature du projet entre la recherche et la création.

En explorant différentes études portant sur le sujet, nous en sommes venu.e.s à la conclusion que les critères d'évaluation d'une recherche-création ne sont pas très différents des critères d'évaluation de la recherche savante (voir extrait 4 en annexe). La différence

porte surtout sur une conception élargie de la connaissance (qui peut être discursive et non discursive), une certaine idée de la création (comme un mode de production de concepts et de formes audiovisuelles, comme manière de poser un problème) et cet accent sur les interactions entre la théorie et la pratique. Les critères d'évaluation qui suivent tiennent compte de ces caractéristiques tout en s'inspirant des critères d'évaluation « classiques » de la recherche savante (voir extraits 1, 2 et 3 en annexe).

#### Les critères d'évaluation

- 1. la richesse du dialogue établi entre la recherche et la création, entre la pratique et la réflexion théorique;
- 2. la **pertinence de la problématique** et la **portée** épistémologique, esthétique, éthique et politique du projet (voir extrait 6 en annexe);
- 3. la **contribution** du projet à l'évolution des connaissances et des pratiques et son **impact** potentiel dans les domaines de recherche et de création explorés, dans le milieu académique, dans les institutions investies et plus largement dans la société;
- 4. l'originalité du projet, l'expérimentation, le risque et l'innovation;
- 5. la **réflexivité** de la démarche, qui doit interroger, d'une manière critique, la théorie et la pratique elles-mêmes, leurs modes et leurs contextes de production, de diffusion et de réception, ainsi que leurs fins;
- 6. la rigueur de la démarche et de la méthodologie, la pertinence, l'adéquation et la cohérence des choix épistémologiques et éthiques, esthétiques, techniques et technologiques;
- 7. la qualité du travail, dans toutes ses dimensions : recherche, conception, réalisation, présentation, design, interface, expérience et documentation pour la partie pratique; recherche, recension des écrits et des pratiques, conceptualisation, contextualisation, cadres historique et théorique, discussion, organisation, présentation, langue pour la partie écrite;
- 8. l'interdisciplinarité et\ou l'intermédialité du projet entre histoire de l'art et étude du cinéma, de la télévision et\ou du jeu vidéo : la pertinence et l'importance de ce critère d'évaluation variera selon la nature de chaque projet de recherche-création.

#### **Annexes**

#### **Extraits**

Extrait 1 : Guide des mémoires et des thèses, Études supérieures et postdoctorales, Université de Montréal, août 2022, p. 6.

« Normes minimales—doctorat

La thèse de doctorat est le résultat d'une recherche approfondie et originale de la part de l'étudiant. Elle doit faire état de travaux de recherche qui apportent une contribution importante à l'avancement des connaissances. » — RP-ESP, art. 1.24.

Plus explicitement, l'évaluation de la thèse doit considérer les éléments suivants :

- Une autonomie réelle de chercheur telle que révélée par la thèse et la soutenance.
- Une contribution importante et significative à l'avancement des connaissances.
- La qualité du contenu et de la forme (plan de travail, méthodes utilisées, résultats et démonstrations, développement argumentatif, bibliographie).
- La qualité de la langue de rédaction.
- La qualité de la présentation matérielle et typographique.
- La qualité générale de l'ouvrage (titre, résumé, etc.). »

Extrait 2: Guide des mémoires et des thèses, Études supérieures et postdoctorales, Université de Montréal, août 2022, p.31-32.

« Classement du mémoire ou de la thèse

Au point 1 de l'encadré central du formulaire, il est demandé aux membres du jury de classer le mémoire ou la thèse sur une échelle scalaire en quatre points allant de « exceptionnel » à « bon ».

Il s'agit d'un classement du même type que sont régulièrement appelés à faire les professeurs qui participent à des jurys de demandes de subventions ou de bourses des grands organismes subventionnaires. Compte tenu de la diversité des champs disciplinaires et des façons de faire qui leur sont propres, il est difficile de définir les points de cette échelle. À titre illustratif, et d'aucune façon limitatif, il est cependant possible d'identifier quelques critères larges qui sont à la base de l'évaluation des mémoires et des thèses dans tous les secteurs disciplinaires:

- 1. Qualité de la présentation matérielle et pertinence de l'organisation du manuscrit.
- 2. Qualité de la langue.
- 3. Degré d'extension et d'intégration dans la recension des écrits scientifiques.
- 4. Pertinence et précision de la question posée dans le mémoire ou la thèse.
- 5. Adéquation du cadre théorique choisi.

- 6. Pertinence des méthodes utilisées.
- 7. Qualité de la discussion des résultats obtenus.
- 8. Aspects novateurs du mémoire ou de la thèse.
- 9. Contribution intellectuelle globale au domaine de recherche.

Prenant en considération les attentes respectives différentes pour la maîtrise et le doctorat, une thèse ou un mémoire classé comme « exceptionnel(le) » par les membres du jury devrait être impeccable pour les sept premiers critères, et se distinguer nettement sur les deux derniers, en comportant des aspects novateurs significatifs ainsi qu'une contribution intellectuelle tangible au domaine de recherche du candidat. »

Extrait 3 : Rapport du Groupe de travail sur les thèses, Association canadienne pour les études supérieures (ACÉS), Septembre 2018, p.10.

« Le rôle de la thèse est décrit la plus souvent comme consistant à :

- témoigner d'une connaissance approfondie d'un champ d'études;
- faire preuve de rigueur et choisir une méthode appropriée;
- démontrer sa capacité de faire une recherche indépendante;
- apporter une contribution originale à un champ de connaissance;
- fournir un contenu convenant à sa publication après examen par un comité de lecture ».

**Extrait 4**: Richard Winter, Morwenna Griffiths & Kath Green (2000): "The 'Academic' Qualities of Practice: What are the Criteria for a Practice-based PhD?", Studies in Higher Education, 25:1, 2

"Can we legitimately reinterpret the concepts (implicit criteria) already current in existing academic communities to evaluate practice-based doctoral work? [Our] proposed answer is, on the whole, yes.

There is, of course, a separate issue concerning what other qualities practice-based documents might need to display in addition to those listed here. For example:

- -contains innovative insights into practice;
- -of value to help other practitioners improve their performance;
- -shows clear evidence of professional development and innovation;
- -contains evocative, detailed description of a very high level of professional creativity, sensitivity and responsibility;
- -articulates clearly the relationship between the research role and the practitioner role.

However, the survey reported here does not claim to present a list of `criteria' for practice- based PhDs; it merely indicates that what examiners of academic research seem to be looking for is a form of intellectual rigour, which is, in principle, by no means alien to the qualities we would be hoping for in a practice-based doctorate. A further important question is, of course: how might/should this rigour be displayed in different forms of inquiry? "[...]

#### Intellectual grasp

- -grasps the scope and possibilities of the topic;
- -shows diligence and rigour in procedures -catholic and multifactoral approaches to prob- lems;
- -shows readiness to examine apparently tangential areas for possible relevance;
- -grasps the wider significance of the topic -how the analysis is related to its methodological and epistemological context;

- -shows iterative development, allowing exploration and rejection of alternatives;
- -possesses an internal dialogue -plurality of approach/method, to validate the one chosen; a broad theoretical base is treated critically;
- -demonstrates a coherent and explicit theoretical approach fully thought through and critically applied, i.e. noting its limitations;
- -gives a systematic account of the topic, including a review of all plausible possible interpretations;
- -demonstrates full mastery of the topic, i.e. that the candidate is now an expert in the field;
- -indicates the future development of the work;
- -maintains clear and continuous links between theory, method and interpretation; presents a reflexive, self-critical account of relationships involved in the inquiry and of the methodology;
- -connects theory and practice;
- -displays rigour.

#### Coherence

- -displays coherence of structure (e.g. the conclusions follow clearly from the data);
- -skilfully organises a number of different angles (required by the extended length of the work);
- -is cogently organised and expressed;
- -possesses a definite agenda and an explicit structure;
- -presents a sense of the researcher's learning as a journey, as a structured, incremental progress through a process of both argument and discovery.

## Engagement with the literature

- -displays comprehensive coverage of the field/secure command of the literature in the field;
- -shows breadth of contextual knowledge in the discipline;
- -successfully critiques established positions;
- -engages critically with other significant work in the field;
- -draws on literature with a focus different from the viewpoint pursued in the thesis;
- -maintains a balance between delineating an area of debate and advocating a particular approach;
- -includes scholarly notes, a comprehensive bibliography and accurately uses academic conventions in citations.

## Grasp of methodology

- -the methodology is clearly established and applied;
- -the methodological analysis indicates the advantages and the disadvantages of the approach adopted;
- -uses several methodologies for triangulation.

#### Presentation

- -the thesis is clear, easy to read and is presented in an appropriate style;
- -contains few errors of expression;
- -displays flawless literacy.

### Originality

- -pushes the topic into new areas beyond its obvious focus;
- -makes an original contribution to knowledge or understanding of the subject, in topic area, in method, in experimental design, in theoretical synthesis, or engagement with conceptual issues;
- -solves some significant problem or gathers original data; reframes issues;
- -is imaginative in its approach to problems;
- -is creative yet rigorous;
- -goes beyond its sources to create a new position which critiques existing theoretical positions;
- -uses the empirical study to enlarge the theoretical understanding of the subject;
- -contains innovation, speculation, imaginative reconstruction, cognitive excitement: `the author has clearly wrestled with the method, trying to shape it to gain new insights'.
- -is comprehensive in its theoretical linkages or makes novel connections between areas of knowledge;
- -opens up neglected areas or takes a new viewpoint on an old problem;

- -something new must have been learned and demonstrated, such that the reader is made to rethink a stance or opinion;
- -shows "a spark of inspiration as well as perspiration";
- -shows development towards independent research and innovation;
- -is innovative in content and adventurous in method, obviously at the leading edge in its particular field, with potential for yielding new knowledge;
- -makes a personal synthesis of an interpretative framework;
- -shows depth and breadth of scholarship synthesising previous work and adding original insights/models/concepts;
- -argues against conventional views, presents new frameworks for interpreting the world;
- -applies established techniques to novel patterns, or devises new techniques which allow new questions to be addressed.

Extrait 5: Theodor W. Adorno, « L'essai comme forme » (1954-1958), trad. S. Muller, *Notes sur la littérature*, Paris, Flammarion, 1984 (éd. 2009), p. 17-18

« Ce qui pourrait le mieux se comparer avec la manière dont l'essai s'approprie les concepts, c'est le comportement de quelqu'un qui se trouverait en pays étranger, obligé de parler la langue de ce pays, au lieu de se débrouiller pour la reconstituer de manière scolaire à partir d'éléments. Il va lire sans dictionnaire. Quand il aura vu trente fois le même mot, dans un contexte à chaque fois différent, il se sera mieux assuré de son sens que s'il l'avait vérifié dans la liste de ses différentes significations, qui en général sont trop étroites en regard des variations dues au contexte, et trop vaques en regard des nuances singulières que le contexte fonde dans chaque cas particulier. Certes, tout comme cet apprentissage, l'essai comme forme s'expose à l'erreur ; le prix de son affinité avec l'expérience intellectuelle ouverte, c'est l'absence de certitude que la norme de la pensée établie craint comme la mort. L'essai néglige moins la certitude qu'il ne renonce à son idéal. C'est dans son avancée, qui le fait se dépasser lui-même, qu'il devient vrai, et non pas dans la recherche obsessionnelle de fondements, semblable à celle d'un trésor enfoui. Ce qui illumine ses concepts, c'est un terminus ad quem qui reste caché à lui-même, et non un terminus a quo : c'est en cela que sa méthode exprime elle-même l'intention utopique. Tous ses concepts doivent être présentés de telle manière qu'ils se portent les uns les autres, que chacun d'entre eux s'articule selon sa configuration par rapport à d'autres. Des éléments distincts s'y rassemblent discrètement pour former quelque chose de lisible; il ne dresse ni une charpente ni une construction. Mais, par leur mouvement, les éléments se cristallisent en tant que configuration. Celle-ci est un champ de forces, de même que sous le regard de l'essai toute œuvre de l'esprit doit se transformer en un champ de forces. »

Georges Didi-Huberman dans *Remontages du temps subi. L'œil de l'Histoire, 2,* Paris, Minuit, « Paradoxe », 2010, p. 94-95

« Un essai, selon Adorno, est une construction de pensée capable de n'être enfermée dans les strictes catégories logico-discursives. Cela n'est d'abord possible que par une certaine « affinité avec l'image », dit-il. L'essai visant « une plus grande intensité que dans la conduite de la pensée discursive », il fonctionne par conséquent – ce sera, du moins, ma propre hypothèse de lecture – à la manière d'un *montage d'images*. Adorno nous dit qu'il rompt décisivement avec les fameuses « règles de la méthode » cartésienne. L'essai déploie, contre ces règles, une *forme ouverte* de la pensée imaginative où jamais n'advient la « totalité » en tant que telle. Comme dans l'image dialectique chez Benjamin, « la discontinuité est essentielle à l'essai [qui] fait toujours son affaire d'un conflit immobilisé ».

Comme dans tout montage également – au sens qui fut celui de Vertov et d'Eisenstein, au sens qui demeure celui de Godard et de Farocki –, « l'essai doit faire jaillir la lumière de la totalité dans le fait partiel, choisi délibérément ou touché au hasard, sans que la totalité soit affirmée comme présente. Il corrige le caractère contingent ou singulier de ses intuitions en les faisant se multiplier, se renforcer, se limiter, que ce soit dans leur propre avancée ou dans la mosaïque qu'elles forment avec d'autres essais ». Comme dans tout montage, les césures et les *transitions* diront l'essentiel, étant « amalgamées dans l'essai au contenu [même] de vérité ». »

Extrait 6: Louis-Claude Paquin, Méthodologie de la recherche-création. http://lcpaquin.com/methoRC/MethoRC problematique.pdf « Problématiser, c'est tracer un programme de recherche. Problématiser, c'est transformer en questionnement spécifique le sujet ou le domaine de recherche retenu. [...] Problématiser, c'est mettre en tension des savoirs provenant de la recherche documentaire qui s'avèrent insuffisants avec une préenquête ou encore pour des expérimentations. Ainsi, pour faire avancer les connaissances, il faut préalablement avoir identifié soit un manque ou des erreurs, soit un écart entre la réalité observée ou encore expérimentée, selon le type de phénomène qui est objet de la recherche et ce qui est dit dans la littérature savante. »

Cardinal, S. (2012) « La recherche-création : une pensée audio-visuelle ? ». Communication présentée lors du 80e Congrès de l'ACFAF, colloque « La recherche-création dans l'Université du XXIe siècle », Montréal — <a href="https://www.creationsonore.ca">www.creationsonore.ca</a>

« une démarche de recherche-création repose sur une problématisation rendue possible par la singularité d'une pratique artistique, c'est-à-dire ses techniques, ses matériaux, son dispositif, sa tradition poétique, etc.» [...] Si je peux dire que mon processus de création ou l'œuvre créée sont immédiatement une recherche, c'est que faire un certain montage d'une voix, d'un son, d'un bruit, d'une parole, d'une musique, d'un mouvement de caméra, d'un bout d'écriture, etc., c'est une façon singulière de poser un problème. »

#### Sources

Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales, Université de Montréal, <a href="https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/#section-xxvii-evaluation-fin-de-la-candidature-et-readmission</a>

Guide des mémoires et des thèses, Études supérieures et postdoctorales, Université de Montréal, Juillet 2019. <a href="https://esp.umontreal.ca/fileadmin/esp/documents/Cheminement/GuidePresentationMemoiresTheses.pdf">https://esp.umontreal.ca/fileadmin/esp/documents/Cheminement/GuidePresentationMemoiresTheses.pdf</a>

Rapport du Groupe de travail sur les thèses, Association canadienne pour les études supérieures (ACÉS), Septembre 2018.

https://secureservercdn.net/45.40.150.136/bba.0c2.myftpupload.com/wp-content/uploads/2018/09/Rapport-du-group-de-travail.pdf

Theodor W. Adorno, « L'essai comme forme » (1954-1958), trad. S. Muller, *Notes sur la littérature*, Paris, Flammarion, 1984 (éd. 2009

Serge Cardinal « La recherche-création : une pensée audio-visuelle ? ». Communication présentée lors du 80e Congrès de l'ACFAF, colloque « La recherche-création dans l'Université du XXIe siècle », Montréal — www.creationsonore.ca

Georges Didi-Huberman dans *Remontages du temps subi. L'œil de l'Histoire, 2,* Paris, Minuit, « Paradoxe », 2010

Louis-Claude Paquin et Cynthia Noury, "Définir la recherche-création ou cartographier ses pratiques?" *Acfas Magazine*, 14 février 2018.

https://www.acfas.ca/publications/magazine/2018/02/definir-recherche-creation-cartographier-ses-pratiques

Louis-Claude Paquin, Méthodologie de la recherche-création. s.d. http://lcpaquin.com/methoRC/

Richard Winter, Morwenna Griffiths & Kath Green (2000): "The 'Academic' Qualities of Practice: What are the criteria for a practice-based PhD?", *Studies in Higher Education*, 25:1, 25-37 <a href="http://dx.doi.org/10.1080/030750700115993">http://dx.doi.org/10.1080/030750700115993</a>